

2015 **Avis De Course**

Les VOILES DE L'AERONAUTIQUE est le premier rassemblement des professionnels de l'Aéronautique autour des valeurs de la voile sportive

-:-:-:-:-:-

Le Club Nautique de Port-Miou (CNPM) est le Club support affilié FFVoile; L'organisateur de l'évènement est la Société TEAM Winds Méditerranée.

-:-:-:-:-

1°/ Dates de l'évènement

Les courses auront lieu du samedi 4 au lundi 6 juillet 2015 entre Marseille et Sormiou. Les bateaux seront basés au MUCEM.

2°/ Règlement

L'épreuve est régie par les textes suivants :

- Les règles telles que définies dans les **Règles de Courses à la Voile 2013-2016** de la Fédération Française de Voile ;
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile (FFV);
- Les règles de jauge monotype **GRAND SURPRISE** ;
- La partie B, section II, du **RIPAM** quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV. Sécurité et équipement : Les bateaux doivent avoir le matériel de sécurité en conformité avec la navigation côtière (moins de 6 milles) ;
- Le présent avis de course ;
- Les instructions de course.

Chaque règle énoncée ci-dessus prévaut sur la précédente.







3°/ Admissibilité et inscription

Les concurrents devront remplir les conditions d'admissibilité de l'Article 19 du règlement de l'ISAF (Chap.6 § 75.2 des RCV). Les concurrents devront avoir une **Assurance pour le bateau** responsabilité civile valable pour les régates.

Toute personne de nationalité Française, amenée à naviguer, devra détenir une **Licence de la Fédération Française de Voile** valide pour la durée de la course. L'organisation proposera aux non détenteurs de souscrire une licence temporaire ou annuelle lors de l'inscription. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile sera demandé au moment de l'inscription (Validité de moins de 3 mois).

Pour les équipiers Etrangers, il sera demandé soit : de présenter une licence valide du pays d'origine, soit de présenter une attestation d'assurance responsabilité civile avec protection de la personne soit enfin de prendre une formule de licence Française.

Les équipages peuvent prendre leur licence via le site internet du CNPM : $\underline{\text{CNPM}}$ - $\underline{\text{http://www.cnport-miou.org}}$ (paiement en ligne par CB/PayPal : Licence annuelle = $56 \in$, Licence temporaire 4 jours = $27.50 \in$).

La participation aux VOILES DE L'AERONAUTIQUE est ouverte à tout **Voilier monocoque de type GRAND SURPRISE** (bateaux fournis par la Société TEAM Winds).

La confirmation (voire la finalisation) des inscriptions se fera le vendredi 3 juillet 2015 au **MUCEM** et comportera :

- La fiche d'inscription signée valant acceptation des règles régissant l'épreuve ;
- La liste d'équipage complète ;
- Les licences de voile de l'équipage, portant le cachet médical et la signature du licencié ;
- L'attestation d'assurance du bateau.

Les demandes d'inscription devront parvenir à l'organisation à l'adresse suivante :

http://www.voiles-aeronautique.com e-mail: loic.ff@teamwinds.com

4°/ Droits à payer

Le montant des frais d'inscription à la régate est compris dans le montant des droits d'inscription à l'évènement Les VOILES de l'AERONAUTIQUE.

5°/ Publicité

L'épreuve est régi selon l'article 20 du règlement ISAF (règle 80 des RCV) tel que modifié par le règlement de publicité de la FFV.

Tout bateau arborant une publicité sur son bateau devra détenir une carte d'autorisation de port de publicité, ou une autorisation ponctuelle, délivrée par la FFV.

L'Organisateur disposera éventuellement de son droit à faire porter de la publicité par les concurrents.







6/ Instructions de Course

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

7/ Droit à l'image

Les VOILES de l'AERONAUTIQUE seront couvertes par une équipe de photographes et caméramans.

Les images prises par cette équipe pendant les 3 jours seront libres de droit. Les organisateurs pourront utiliser les images à des fins promotionnelles de présentation de l'événement.

8/ Informations complémentaires

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Loic FOURNIER-FOCH, directeur de la société TEAM WINDS

Tél: 06 63 39 07 56 / mail: loic.ff@teamwinds.com